



# SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS DE L'ÉQUIPEMENT

## Réunion DRH – Organisations Syndicales CHANTIER STATUTAIRE DES OPA

### Un avenir pour les OPA ? ou pas !

**DRH** : M. Schtahaups, M. Desbois, Mme Lemesle, Mme Pradaud

**Délégation SNOPA CGT** : Philippe Debat, Michel Lelievre, Henri Castelain, Florian Quiguer, Emmanuel Jungmann, Patrice His  
FO, CFTD, FSU, UNSA

Cette séance plénière entre la DRH du ministère et les Organisations syndicales constitue la réunion de lancement du chantier statutaire des ouvriers des parcs et ateliers inscrit à l'agenda social 2020-2022 du ministère.

Une absence remarquable, celle du Directeur des ressources humaines M. Jacques Clément, qui pour la CGT est proprement inacceptable compte tenu du sujet. Ce n'est pas tous les jours que l'on décide de modifier en profondeur le statut des OPA. Leur décret date de 1965.

À l'ordre du jour, la présentation du périmètre du chantier statutaire, du calendrier et de la méthode, suivi des premiers échanges sur les évolutions envisagées du décret n°65-382 (cf document). Il a été ajouté à l'ODJ un point relatif au bilan partiel de l'exercice des promotions au titre de 2020.

Vous retrouverez la déclaration liminaire de la CGT en fin de CR.

### Intervention de M. Schtahaups DRH

Sur le périmètre : être en mesure de porter un projet réaliste au guichet unique auprès de la FP et du budget avec l'actualisation des articles du décret 65-382 tout en préservant la possibilité des recrutements (*il faut être prêts ! selon ces propos*), sur la base des contraintes liées à la loi de la transformation de la fonction publique. L'intention de porter à nouveau la fonctionnarisation comme solution alternative, même si l'expérience de 2018 à la DGAFP a été un échec, reste une possibilité. Si les arbitrages des ministères (Écologie-FP-Budget) n'aboutissent pas, nécessairement la décision sera prise à Matignon.

Un quasi-statut Ouvrier d'État en interministériel n'est pas à l'ordre du jour. Un rapprochement du décret servant de base pour une gestion de contractuel, NON, mais les déclinaisons de la loi de transformation de la fonction publique devront en tenir compte.

Sur le calendrier, une prochaine réunion de travail sera programmée très rapidement au premier trimestre 2021, puis 3 autres séances de travail sur le reste de l'année seront proposées aux OS.

Sur la méthode découpage en 4 séances,

- **Séance 1** : sur l'homologie (*décret 2014-456 relatif au transfert des parcs*) et la retraite (*arrêté du 11 juillet 2014 fixant les modalités du décret 2014-455 relatif à la retraite des OPA intégrés à la FPT.*)
- **Séance 2** : le statutaire, revue des articles du décret 65-382 du 21 mai 1965
- **Séance 3** : Protection sociale (*Décret n°72-154 du 24 février 1972 relatif aux congés en cas de maladie, de maternité et d'accidents du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'État*)
- **Séance 4** : L'indemnitaire

## Commentaires de la CGT

Notre déclaration liminaire a marqué le ton, sur la tenue des engagements que nous attendions de notre administration. Incontestablement nous sommes devant un ministère qui gagne du temps. Très loin des préoccupations des OPA, la DRH maintient les OPA dans un statu quo insupportable. Les échéances de travail nous projettent en fin d'année 2021 pour un dépôt des textes en 2022 (année électorale) pour ainsi dire des décisions repoussées aux calendes grecques. Le leurre de la fonctionnarisation est agité comme la chasse à la glu dans le but de capturer certains et d'immobiliser le sujet dont on sait qu'elle n'a pas la faveur de la Fonction publique et ainsi laisser filer le calendrier.

Sans recrutements, la gestion des OPA va se compliquer et nous pouvons dire que le ministère n'est pas dans des dispositions de combat pour défendre ses agents.

**Nous sommes dans l'obligation de nous défendre, saisir la ministre, la Fonction publique, les politiques, la presse devient un impératif de survie.**

## Bilan partiel des promotions au titre de 2020 – DRH

La DRH présente les premiers chiffres :

152 promotions d'OPA dont 21 OPA sur dépassement de l'enveloppe.

7 examens professionnels au niveau IHMN1

1 examen professionnel au niveau Tech N1.1

3 concours internes au niveau Tech N2

**DRH :** Le repyramidage ne doit pas être un frein dans le changement de catégorie.

**CGT :** pourtant le plafond de verre du passage de technicien à ingénieur haute maîtrise existe, même entre ouvrier et technicien. Nous redirigerons les présidents de CCOPA vers la DRH. Dans les services comme les DREAL, nous avons des présidents de CCOPA très éloigné des sujets OPA. Il ne maîtrise rien.

**DRH :** Le service DRH/TERCO3 travaille sur l'élaboration d'un guide similaire au memento recrutement pour aider les services.

**CGT :** une demande forte de notre part rappelée à chaque rencontre et par courrier depuis le basculement sur la nouvelle grille de classification. Décrire et clarifier les procédures de recrutements et promotions dans un memento.

Nous dénonçons l'utilisation abusives des ETP OPA disponibles et reversés dans le schéma d'emploi des macro-grades C, B, A, afin de servir de variable d'ajustement dans la réduction des effectifs imposée par les BOP régionaux et le ministère. Un marqueur visible dans la volonté de l'administration d'en finir avec les OPA.

**Nous retiendrons, une administration très frileuse à défendre les OPA. Nous devons être vigilant sur les actualisations du contenu des articles de notre décret et éviter les pièges d'un texte vidé de tous sens qui conforterait les dérives apportées par la loi de la transformation de la fonction publique avec la perte d'identité, la perte des ccopa, la perte des recrutements sous statut OPA, la réduction des droits, la comparaison avec les contractuels, le blocage de nos salaires...**

**Notre combat OPA, c'est ensemble que nous devons le mener ! si nous voulons un avenir !**

### SNOPA-CGT

263, rue de Paris, Case 543

93515 – MONTREUIL CEDEX

Tél : 01.55.82.88.77

[snopa@cgt.fr](mailto:snopa@cgt.fr)

[www.snopacgt.com](http://www.snopacgt.com)